

# LE VUARGNÉRAN



JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 3

Décembre 2009

## EDITO

☀ Une année qui s'achève.

Les préparatifs pour les fêtes vont bon train, les Tourtes-Monsieur reposent sagement et les maisons s'ornent de leurs plus beaux atours pour briller de mille feux.

Malgré les effets dévastateurs de la crise, les annonces alarmistes de toutes sortes et les craintes d'épidémies en tous genres, l'esprit de Noël apporte son lot de joie, de fraternité, de solidarité et de chaleur qui font parfois, même souvent, défaut le restant de l'année.

Et pourtant, que cette année fut belle. Les vigneronns ne vous diront pas le contraire avec des vendanges historiques!

Votre village poursuit sa mue; les chemins du remaniement parcellaire redessinent le paysage viticole, la signalisation des zones 30 s'est emparée des entrées et sorties du village, l'église et la cure profitent d'un lifting bienvenu et l'on voit finalement un village qui s'inscrit dans une transition où doivent se mêler harmonieusement l'histoire et les hommes qui ont forgé l'identité d'Yvorne avec l'évolution indispensable à laquelle toute collectivité est confrontée. L'on voit ainsi poindre ici où là des capteurs solaires, des éléments architecturaux parfois surprenant ou des teintes de façades qui se démarquent d'un classicisme parfois terne... Yvorne a aussi pour vocation d'être une commune accueillante, aussi vive que ses vins et en phase avec son temps. Les mentalités changent, plus ou moins rapidement, et les habitudes sont heureusement faites pour être bousculées.

Ce troisième et dernier numéro de l'année 2009 du *Vuargnéran* vous propose deux pages spéciales consacrées au projet de fusion d'Yvorne avec Aigle, Corbeyrier et Leysin, pour faire le point, lever un certain nombre de craintes, préjugés ou autres réticences et amener des compléments utiles pour nourrir la réflexion que chacun de nos citoyens se doit d'avoir sur le futur de notre commune, en regard des perspectives qui se présenteront dans les années et les décennies à venir.

La rédaction vous souhaite d'ores et déjà à vous, ainsi qu'à vos familles, de très belles fêtes ainsi qu'une année 2010 fructueuse.

Gary Perret

## INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

### FUSION D'AIGLE, CORBEYRIER, LEYSIN ET YVORNE

☀ S'il est un sujet qui alimente les discussions, c'est bien celui du projet de fusion entre les quatre communes précitées.

Chacun a déjà une opinion sur la question, parfois éclairée et parfois infondée.

Après plusieurs mois d'analyses et réflexions, les différentes commissions thématiques intercommunales chargées de plancher sur tous les aspects de cette fusion et appuyées du bureau SEREC, spécialisé notamment dans les fusions de communes et de M. Laurent Curchod, responsable des fusions de communes au sein du Département de l'intérieur dirigé par le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, ont enfin pu soumettre les fruits de leur travail au Comité de pilotage qui dispose aujourd'hui de tous les éléments pour finaliser le dossier et le préavis qui sera déposé aux quatre Conseils communaux d'ici la fin de l'année.

Le rapport du SEREC sur l'étude de faisabilité d'une fusion, qui a précédé le travail des commissions, a mis en exergue les principales interrogations et sources d'inquiétudes manifestées par les populations: la perte d'identité, de proximité et d'autonomie, la dispersion de l'administration, des équipements et des installations, la crainte d'être minorisé, les intérêts divergents des communes, la possible augmentation de la fiscalité, des charges supplémentaires et des frais

qui ne concernent pas certaines anciennes communes et les possibles difficultés dans l'attribution des moyens investis par commune (crainte des petits villages).

### IDENTITÉ

Un rappel important: les fusions sont essentiellement administratives bien qu'elles puissent apporter d'autres avantages. De nombreux exemples de fusions existent où

(suite en page 2)



### - IMPRESSUM -

**Rédacteur responsable:**

Gary Perret, 079 339 90 93

**Impression:**

Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

**Commune d'Yvorne:**

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch)

e-mail: [commune@yvorne.ch](mailto:commune@yvorne.ch)

### - SOMMAIRE -

Edito - Infos de la Municipalité	1
Infos de la Municipalité et du Conseil	2-3
Infos communales	4
Infos politiques et de la paroisse	5
Infos du Cartel des sociétés	6
Morceaux d'histoire, vie économique	7
Agenda - Mots croisés	8

Il n'a été constaté aucune perte d'identité: société de jeunesse, chœurs mixtes, abayes et associations sportives restent totalement libres de leurs choix. C'est un souci, certes compréhensible, mais qui doit être relativisé. En effet, **la seule chose qui change, c'est que les citoyen-es-s originaires des quatre communes deviennent originaires de la nouvelle commune** avec un changement de nom de bourgeoisie à la clé. Mais l'identité, au sens pur du terme, est propre à un terroir, à un lieu et non à une limite administrative sur une carte. Un exemple parlant: la station de Villars dont l'appartenance à la Commune d'Ollon n'a en rien nuit à la notoriété.

## FONCTIONNEMENT - SERVICES

Il est important de noter qu'en passant à 13'000 habitants, la position de la nouvelle commune est renforcée face à la concurrence des autres villes importantes du canton. Le fait d'avoir un plus grand territoire donne également plus de poids et **permet d'avoir une véritable politique de développement**. Les dossiers sont ainsi traités de manière prioritaire par le Canton. En-dessus de 10'000 habitants, une commune a une taille suffisante pour avoir des spécialistes (juristes, aménagistes, techniciens, etc.).

De plus, en rationalisant certaines prestations, il est possible d'offrir des services plus larges à l'ensemble des habitants des quatre entités, **ceci en gardant dans chaque localité une antenne de l'administration** avec des horaires à définir.

## VIE POLITIQUE

Avec un Conseil communal et une Municipalité plus grands, **la représentation des quatre entités est assurée**. La représentativité des petits villages est possible au travers de commissions communales qui pourront être mises en place.

La réalité montre, dans les cas de fusions réussies, que les petites entités, de par une proportion d'élus plus faible par rapport aux villes, suscitent une participation de leur corps électoral beaucoup plus importante aux différents scrutins, ce qui, au final, renforce le poids électoral des petits villages.

## FINANCES

En termes de finances et de fiscalité, il faut signaler que les choses ne sont pas immuables. L'augmentation chronique des factures sociales, les effets pervers du système péréquatif mettent à mal bien des finances communales, bien que celles-ci soient sagement gérées, et compromettent fortement des politiques d'investissements et de développement indispensables au bon fonctionnement des communes et au bien-être de leurs habitants. Les conditions peuvent donc changer, même sans la fusion. De manière générale, les avantages sont nombreux puisque **chaque entité pourra bénéficier des prestations des autres**.

Il est clair que même si les aspects financiers et fiscaux sont très importants, ils ne devraient pas être l'unique raison de la fusion. Dans ce cadre, l'incitation financière à la fusion de 1.65 million de francs est une aide cantonale non négligeable qui permettrait d'effectuer des tâches issues de la fusion. La péréquation serait également favorable à la nouvelle commune (entre 1.7 et 3.9 millions suivant le taux d'imposition choisi). Ces aspects financiers avantageux avec des finances saines et équilibrées favoriseraient la réalisation de grands projets.

## ÉCONOMIE

La diversité des branches économiques est une garantie de dynamisme à long terme et permet de progresser même si l'une ou l'autre branche venait à faillir. **La complémentarité des quatre entités est une valeur ajoutée indéniable**.

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

Le Réseau d'accueil de jour des enfants est maintenant en fonction. Pour toute information ou inscription, il suffit de téléphoner au Centre social de Bex (tél. 024 557 27 27) ou vous rendre sur le site internet [www.arasape.ch](http://www.arasape.ch). L'intitulé « Enfants du Chablais.ch » donne par ailleurs une entrée directe sur la page du réseau. De plus, nous rappelons que toute personne travaillant comme maman de jour doit bénéficier d'une autorisation délivrée par le réseau. Dans le cas contraire, les mamans de jour travaillant sans autorisation peuvent être dénoncées à tout moment ainsi que le stipule la nouvelle loi. M<sup>me</sup> Marie-Hélène Frutschi, Municipale en charge du dossier, est aussi à votre disposition pour de plus amples renseignements.

## SUITE DU PROCESSUS

### Décembre 2009

Dépôt du préavis aux Conseils communaux d'Aigle, Leysin et Yvorne et au Conseil général de Corbeyrier.

### 28 janvier 2010

Les quatre Conseils siègeront et prendront leur décision le même soir.

### Début 2010

En cas d'acceptation du préavis, campagne d'information à la population.

### Juin 2010

Votation populaire.



### AIGLE

Surface (ha): 1'647  
Habitants: 8'502  
Conseil communal: 70  
Municipalité: 5  
Taux d'impôt: 70  
[www.aigle.ch](http://www.aigle.ch)



### CORBeyRIER

Surface (ha): 2'200  
Habitants: 376  
Conseil général  
Municipalité: 5  
Taux d'impôt: 67.5  
[www.corbeyrier.ch](http://www.corbeyrier.ch)



### LEYSIN

Surface (ha): 1'853  
Habitants: 3'742  
Conseil communal: 45  
Municipalité: 5  
Taux d'impôt: 85  
[www.leysinweb.ch](http://www.leysinweb.ch)



### YVORNE

Surface (ha): 1'221  
Habitants: 944  
Conseil communal: 35  
Municipalité: 7  
Taux d'impôt: 72.5  
[www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch)

## INFOS DU CONSEIL COMMUNAL

### SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE

En ouverture, le Conseil communal a eu le privilège d'accueillir M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba. Au terme de l'intervention du magistrat qui portait sur les fusions de communes, les conseillers ont eu l'occasion de lui faire part de leurs interrogations sur le sujet.

Durant cette séance, le législatif a également :

- Accepté le préavis 5/2009 concernant la participation financière de la Commune d'Yvorne aux coûts des travaux d'urgence réalisés suite aux intempéries 2006 et 2007 sur le Torrent d'Yvorne, ainsi qu'aux deux étapes suivantes, y compris la création d'un dépotoir.
- Accepté le préavis 6/2009 concernant l'assainissement du quartier du Ciclet dans le cadre du remaniement parcellaire pour une somme de Fr. 67'361.-.
- Accepté le préavis 7/2009 concernant l'acceptation du legs de M. Marcel Caillat.

#### Communications :

- Le bureau du Conseil a informé de la démission du Conseiller Albert Dubois. Une assermentation aura lieu lors du Conseil communal du 12 novembre.
- Le Municipal Jacques-Henri Müller annonce que suite à une restriction d'eau durant l'été, des problèmes de conduite à Plan d'Essert ont été décelés. Agée de 60 à 70 ans, et dans un état désastreux, cette conduite sera remise en état.

### SÉANCE DU 12 NOVEMBRE

Durant cette séance, le Conseil communal a procédé à l'assermentation de M. Paul Hanneschläger comme nouveau Conseiller, en remplacement de M. Paul Dubois, démissionnaire en raison d'un départ de la Commune.

La Municipalité a déposé deux préavis :

- le préavis 8/2009 concernant l'achat d'une parcelle de vigne de 2'859 m<sup>2</sup> pour le prix de Fr. 228'720.-;
- le préavis 9/2009 concernant le projet de budget 2010.

Sur ce dernier point, le budget présenté prévoit :

Dépenses : Fr. 5'081'657.-

Recettes : Fr. 4'773'086.-

Soit un excédent de dépenses de Fr. 308'571.-.

Le plan d'investissement pour 2010 se monte quant à lui à Fr. 938'000.-.

Les commissions en charge d'examiner ces deux préavis rendront leur rapport et leur décision au prochain Conseil.

#### Communications :

- Suite à une interpellation du Conseiller Nicolas Dervey concernant la dangerosité de la route cantonale entre la Roseraie et le Clos de la George, le Municipal Michel Dubuis a répondu que grâce à un accord trouvé avec la Commune de Roche, la première partie d'un chemin piétonnier longeant la route et en contrebas de celle-ci avait été réalisée et que le prolongement de ce chemin sur la Commune d'Yvorne se ferait dans les meilleurs délais.
- Les travaux de réfection de l'église devraient être terminés en janvier 2010.

Le président du Conseil, Jean-François Coderey, a fait le point de la situation sur le processus de fusion des 4 communes, ce qui a permis d'ouvrir une large discussion sur le sujet.

**Prochaine séance : 11 décembre 2009.**

## 30 ANS D'HÉLICOVIGNE

Le 12 septembre 2009, le Groupement s'occupant du sulfatage des vignes par hélicoptère fêtait ses 30 ans.



Son président, Philippe Deladoey, s'est félicité du succès de cette manifestation qui a notamment permis à de nombreuses personnes d'effectuer des vols à bord du Lama d'Air Glaciers.



## BRUNCH DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

Sur l'initiative de PROVY, un brunch du 1<sup>er</sup> août a réuni près d'une centaine de participants dans les jardins du Caveau. Sous un soleil radieux, produits du terroir et vins d'Yvorne ont régalé les papilles. Un succès pour une première !



## INFOS COMMUNALES

### FERMETURE PENDANT LES FÊTES

L'administration communale fermera ses bureaux du 24 décembre 2009 à 12h00 jusqu'au 4 janvier 2010 à 7h30.



**Rappel des horaires d'ouverture :**

	<i>Matin</i>	<i>Après-Midi</i>
Lundi	7h30 - 11h30	13h30 - 18h30
Mardi	7h30 - 11h30	Fermé
Mercredi	7h30 - 11h30	Fermé
Jeudi	7h30 - 11h30	13h30 - 17h00
Vendredi	7h30 - 11h30	Fermé

Ou sur rendez-vous: tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61, habitants@yvorne.ch

### 20 ANS À LA COMMUNE, UN SACRÉ BAIL !

Au service de la population depuis 20 ans, notre secrétaire communal, M. Christian Richard, est une personnalité incontournable d'Yvorne.

M. Richard fait bénéficier ses interlocuteurs de ses précieuses connaissances de la Commune et de son fonctionnement et sa riche expérience accumulée depuis toutes ces années.

Reconnu par ses pairs, M. Richard vient d'être renommé, après 2 mandats, pour deux années supplémentaires à la présidence de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, entité qui œuvre notamment pour améliorer le professionnalisme de cette fonction à travers une formation reconnue débouchant sur un diplôme intercantonal.



### INAUGURATION

Les Municipalités de l'Abbaye et d'Yvorne se sont rencontrées le 2 octobre 2009 pour procéder à l'inauguration du portique du Clos de l'Abbaye.



M. Gay, Syndic de l'Abbaye

### NOUVELLE APPRENTIE

Bienvenue à Mlle Laure Papaux qui a commencé son apprentissage d'employée de commerce. Aiglonne de bientôt 16 ans, au mois de janvier, Mlle Papaux entame ainsi une formation de 3 ans au sein de notre Commune.



### PERSONNEL COMMUNAL : DU CHANGEMENT

Pour pallier au départ de M. Giomaria Marras, et suite au décès de M. Felisberto Guerreria, la Commune a engagé M. Claude-François Delacrétaz d'Yvorne, qui a rejoint l'équipe communale le 1<sup>er</sup> octobre et M. Paulo dos Santos d'Aigle qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### SWISS RAID COMMANDO

Le Chablais a vibré au son des Super Puma du 24 au 27 septembre à l'occasion du Swiss Raid Commando. Cette 18<sup>ème</sup> édition a réuni 600 compétiteurs provenant de 19 pays, encadrés par 3000 soldats suisses.

Le bâtiment communal d'Yvorne a accueilli l'un des postes de commandement.



## INFOS POLITIQUES D'YVORNE



**LIBERAL**

Le Grand Soir se dessine. Si nous avons déjà évoqué dans un numéro précédent qu'une fusion des sections libérale et radicale d'Yvorne, dans la mouvance actuelle, devenait une nécessité, les comités de nos deux partis se sont réunis en septembre pour échanger leurs points de vue sur la question. D'une même voix, les radicaux et libéraux présents ont affirmé à l'unanimité leur volonté de fusionner les deux sections pour devenir le Parti libéral-radical d'Yvorne dans les délais les plus favorables à la préparation des prochaines échéances électorales.

Le mouvement prend aussi de l'ampleur dans les autres communes de l'arrondissement, et cet élan salutaire pour l'avenir des valeurs et des idées que nous défendons laisse augurer les promesses d'un nouveau départ pour 2010.

Les membres de notre section seront convoqués personnellement aux assemblées de dissolution du Parti libéral d'Yvorne et de constitution du Parti libéral-radical d'Yvorne, assemblées statutaires qui auront lieu le 24 janvier 2010 à la suite, le même soir, d'abord séparément d'avec nos cousins radicaux puis, pour autant que nos assemblées respectives ratifient la fusion, ensemble.

Une commémoration qui fera date dans l'histoire de notre Commune!

Pour le Parti libéral d'Yvorne :  
Gary Perret



**PRD**  
Les Radicaux.

### FUSIONS FUSIONS!

Fusion rime avec *union* mais aussi avec *poison*. *Union* parce qu'il est logique que nous vivions ensemble avec de moindres coûts. *Poison* car il suffit de constater beaucoup de ces grandes entreprises qui ont englouti des petites afin d'être plus fortes sur le marché; aujourd'hui elles licencient à tout va... Et ces très grandes communes qui se divisent en arrondissements parce que leurs élus ne connaissent plus les 4 coins de leur territoire.

Les conseillers communaux, puis les citoyens d'Yvorne devront se prononcer d'ici peu pour le projet de fusion des 4 communes, chacun aura sa responsabilité lors du vote quant au sort de notre cher village et cela demande une grande réflexion (ça rime aussi avec fusion).

Le 24 janvier, les partis radical et libéral seront dissous (si les assemblées l'acceptent bien sûr) et une séance constitutive du nouveau Parti libéral-radical (PLR) aura lieu à leurs issues, tout ceci le même jour! Venez nombreuses et nombreux à ces assemblées très importantes afin de créer un parti fort et actif pour Yvorne.

Le comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Pour le Parti radical d'Yvorne :  
Jean-Michel Perret



Groupe  
**Arc-en-ciel**  
YVORNE

Comme vous, nous nous posons de nombreuses questions sur la fusion et essayons d'imaginer les points forts et les faiblesses qui pourraient en découler. Nous avons dès lors rencontré les groupements d'opinion libre Alternatives d'Aigle et le Groupement des intérêts de Leysin. Ce premier échange nous a permis de découvrir la réalité de ces 2 communes. Chacune a ses spécificités mais les préoccupations pour le futur sont proches.

Nous pouvons déjà voir plusieurs avantages: augmenter les forces et compétences, avoir un poids plus significatif dans la région et le canton, baisser les charges et acquérir une plus grande autonomie communale, penser en terme de région et potentialiser les complémentarités.

Nous savons pourtant que ce type de changement ne se fait pas sans craintes et sans pertes (système d'élection, nom, bourgeoisie, nouvelle administration...), c'est la raison pour laquelle nous allons œuvrer afin que les Vuarnérans ne soient pas seulement informés des changements à venir, mais que la municipalité suive les conseils du Guide pour les fusions de commune réalisé par le SeCRI (disponible sur le site de l'Etat de Vaud) en proposant des espaces pour débattre et en initiant des rencontres entre communes par groupes d'intérêts. Nous sommes voisins, du même canton et de la même culture, mais face à ce genre de changement nous avons intérêt à découvrir ce qui nous rassemble et pas seulement ce qui nous différencie.

Pour le Groupe Arc-en-Ciel :  
Suzanne Wagner

## INFOS PAROISSIALES



AIGLE - BEX - LEYSINLESORMONTS  
OLLON - ROCHE - VILLARSGRYON  
secteur pastoral  
catholique d'aigle  
rue du Rhône 4 / C.P.364  
CH-1860 Aigle  
tél. +41 24 466 23 88  
fax +41 24 466 23 82  
paroisse.aigle@cath-vs.ch

### UN TRIO INSÉPARABLE

Trois municipalités civiles constituent la paroisse d'Aigle: Aigle, Yvorne et Corbeyrier.

### DEUX PATRONS

Ses 3900 catholiques vivent sous le patronage de St-Maurice d'Agaune et de St-Nicolas de Flüe. La paroisse appartient au secteur pastoral d'Aigle avec lequel la symbiose est réelle et heureuse.

### UN LIEU DE CULTE... ET DEMI

En plus de son lieu de culte principal sis à la rue du Rhône, la paroisse compte une chapelle dédiée à St-Joseph, uniquement utilisée aujourd'hui par la communauté portugaise pour l'eucharistie dominicale présidée par son aumônier.

### UNE ÉCOLE... CATHOLIQUE

Proche de cette chapelle - dans le quartier sous la gare - se dresse le bâtiment de l'école catholique, un des derniers établissements de ce genre dans le Canton de Vaud.

### DES GOÛTS ET DES COULEURS

Avec une population locale multiculturelle la paroisse d'Aigle rassemble de nombreuses nationalités, ce qui contribue à donner à la communauté une note « arc-en-ciel » bienvenue et symbolique d'une église « catholique » au sens étymologique du terme à savoir universelle.

### ŒCUMÉNISME

La paroisse d'Aigle partage sa vie chrétienne avec 4 autres communautés ecclésiales: l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, l'Eglise évangélique de Châble-Croix, l'Eglise évangélique apostolique et l'Armée du salut.



Paroisse réformée: A.-C. Rapin, pasteur,  
rue du Collège 6, Yvorne - 024 466 35 47.  
Sur internet: [www.protestant-vaud.ch/aigle](http://www.protestant-vaud.ch/aigle)

# INFOS DU CARTEL DES SOCIÉTÉS

## MÉRITE VUARGNÉLAN 2009, 17 octobre

Cette année le Mérite Vuarnéran a été remis à Sébastien Delacrétaz, jeune habitant d'Yvorne né le 7 novembre 1997. Ce jeune homme s'est distingué en obtenant la place de Champion Romand 2008 de Karaté, catégorie vert-bleu. Il a aussi obtenu de nombreuses distinctions en tir sportif, par exemple 2 médailles sur 2 passes tirées lors du tir cantonal vaudois.



## FAÇADES ET BALCONS FLEURIS 2009

En 2009, les lauréats sont :

- 1<sup>er</sup> prix « maison » M<sup>me</sup> Anne-Marie Ansermoz, Le Clos du Rocher
- 2<sup>ème</sup> prix « maison » M<sup>me</sup> et M. Jacques Bolomey, Les Rennauds
- 3<sup>ème</sup> prix « maison » M<sup>me</sup> et M. Willy Bovard, Les Rennauds
- 1<sup>er</sup> prix « balcon » M<sup>me</sup> et M. Philippe Gex, Les Rennauds
- Prix d'encouragement M<sup>me</sup> et M. Riedo-Gallaz, Les Rennauds

La remise de ces prix (Mérite et Balcons) a eu lieu sur la place du Torrent. Le Moto-Club y a tenu un bar et une cantine. La soirée a été agrémentée d'un concert du groupe Dog Days.

Le Cartel des Sociétés d'Yvorne remercie toutes les sociétés ainsi que tous les habitants qui ont participé à l'animation de notre Commune au courant de cette année 2009. Il remercie également la Commune d'Yvorne pour son soutien et souhaite à tous de belles fêtes et une heureuse année 2010.



## DU CHANGEMENT AU CARTEL

M. Frédéric Blanc vient d'être nommé à la présidence du Cartel. Il remplace M. Nicolas Dervey que nous remercions pour son engagement au profit des sociétés locales et pour l'esprit avec lequel il a animé le Cartel depuis plusieurs années.

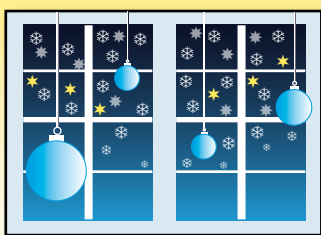
## 1<sup>er</sup> AOÛT 2009

Cette année, la fête du 1<sup>er</sup> août a eu lieu dans le village de Versvey.



Grâce à une météo plus que clémente et à la mobilisation de la Chanson des Reses et des Amis de Versvey, la soirée fut très belle. La Jeunesse du Printemps emmena le traditionnel cortège aux flambeaux après les discours d'usage et le feu, allumé et surveillé par les pompiers, illumina les yeux des petits et des grands sur le son de la musique de Paulo Duarte.

## FENÊTRES DE L'AVEÛT du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2009



Tous les soirs de 18h30 à 20 h, une nouvelle fenêtre décorée s'illumine !

Venez nombreux pour retrouver des voisins, des amis ou pour faire connaissance.

**Vous êtes tous bienvenus !**

Organisation : Les habitants de la Commune d'Yvorne en collaboration avec le Cartel des Sociétés

Informations : Danielle Nicolier 024 466 60 73 / 079 507 81 68

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	<b>1<sup>er</sup></b> Commune + Cartel Inaugur. sapin de Noël décoré par les écoles, apéritif, soupe populaire Place du Torrent	<b>2</b> Famille Coderey La Scie	<b>3</b> Famille Durgnat C.-A et Lisette et M. Mayencourt Vers-la-Cour 21	<b>4</b> Famille Bournoud Les Maisons-Neuves	<b>5</b> Famille Perret et Bernasconi Vers-Monthey 1	<b>6</b> Famille Sauthier Vers-la-Cour
<b>7</b> Famille Morie Vers-Monthey	<b>8</b> Famille Aeppli La Coche 35 Versvey	<b>9</b> Les Maisons-Neuves 24 et voisins	<b>10</b> A.-C. Rapin J. Moret et famille Allenbach Rue du Collège 6 et 8	<b>11</b> Famille Eric Minod Les Rennauds 1	<b>12</b> Famille Anex, Franceschini, Gigandet et Vacheron Les Maisons-Neuves	<b>13</b> Habitants de l'Impasse des Rennauds
<b>14</b> A.-M. Ansermoz et Liliane Grosjean Le Clos du Rocher	<b>15</b> Simone Perret, familles Thévenaz et Nicolier Fontaine de Vers-la-Cour	<b>16</b> Famille Boner Vers-Morey 53	<b>17</b> Noël des écoles Place du Torrent <b>à 18 h</b>	<b>18</b> Famille Hächler et Fardel Rte de la Gare	<b>19</b> Famille Zeller Rte de Lausanne 22	<b>20</b> Famille Jaquerod La George Versvey
<b>21</b> Famille Beretta Les Maisons-Neuves 53	<b>22</b> Famille Chappex Vers-Monthey 7	<b>23</b> Apéritif du Cartel devant le Caveau Noël à Versvey Amis de Versvey	<b>24</b> Admirez la crèche chez la famille Bütikofer Vers-la-Cour	<b>25</b> <b>Joyeux Noël</b>		

## MORCEAUX D'HISTOIRE

### VITICULTURE : UNE RENOMMÉE CROISSANTE

Un exemple des premiers succès dans un cercle un peu large de la viticulture yvornaise à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle est constitué par Henri Grosjean. Dans une lettre du 9 mars 1893, la maison Fisher, Vassali & Mauch à Berne lui achète 1'500 litres de vin d'Yvorne de 1892. Le 6 octobre, Henri Grosjean, syndic à Yvorne, vend à J. Gysin de Liestal 5'000 litres de vin de 1893, au prix de 52 centimes le litre. Le 24 décembre 1893, c'est au tour du Gasthof zum Adler à Soleure de lui acheter 3'000 litres de vin de 1893. Les contacts avec la Suisse allemande étaient alors visiblement fructueux. De même, autour de 1898, les vins d'Yvorne vendus par Henri Morerod semblent bien connus et primés, comme en témoigne son papier à lettre.

### LUTTE CONTRE LES INCENDIES

La protection contre les incendies, pour laquelle des directives très précises avaient été établies pendant la République helvétique, reste d'actualité tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, et les précautions à prendre sont régulièrement renforcées en période de sécheresse. Aux mois de mars et d'avril 1804, plusieurs personnes sont convoquées pour avoir fumé à des endroits où elles n'en avaient pas le droit. Il semble que l'interdiction totale de fumer dans les granges et écuries ait difficilement pu être appliquée.

### DÉMISSION REFUSÉE

Le 3 décembre 1848, la Commission d'Inspection des Ecoles d'Yvorne écrit à la Municipalité, suite à la lettre du 28 novembre adressée par Mlle Fanchette Petitmermet, maîtresse d'ouvrages, au syndic Morerod, dans laquelle elle donne sa démission. Cette démission n'est pas acceptée, car la loi ne permet pas d'ouvrir une mise au concours pour un poste entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 30 avril, afin d'éviter que des vacances de places ne se produisent en cours d'année scolaire ; dans ce cas, accepter sa démission serait très probablement se mettre « dans la nécessité de suspendre le tenue de l'Ecole de couture pendant l'hiver, ce qui ne manquerait pas de causer aux jeunes filles qui la fréquentent un notable préjudice. En outre, suite à des plaintes des parents, la Commission d'Inspection des Ecoles a dû rappeler à cette maîtresse la teneur des engagements contractés avec et par elle, et l'a priée de s'y conformer en donnant 18 heures et non 12 heures de leçons par semaine.

### L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU TORRENT

Après la construction de l'église et de la cure en 1838, un autre endroit emblématique du village actuel prend forme : la place du Torrent. Jusqu'alors, il y existait un pont, mais la place avoisinante devait être très petite. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai 1808, on décide de « preandre le reste du sable et de la chaux des Mousquetaires pour accommoder le pont du Torran des maison Neuves » - on évoque pas la place. Une petite place devait cependant exister, dont un document de 1812 trahit même qu'elle était utilisée comme place d'armes. Les dimensions de cette place ne devaient pas être suffisantes, ce qui pousse la commune à faire, le 16 août 1839, un échange de terrain avec Jacques Frédéric, fils de

feu Jean Pierre Emmanuel Minod d'Yvorne, marchand. Dans l'extrait du procès-verbal du Conseil d'Etat du 12 juillet 1839, « le Conseil d'Etat a accordé aux autorités communales d'Yvorne l'autorisation de céder par échange une parcelle de terrain servant de place d'aisances près du hameau des Rennauds



L'église Yvorne dans les années 30

contre une bande de terrain le long du torrent de l'Yvorne, destinée au rélargissement d'un pont et à l'agrandissement de la place d'armes ». Les travaux doivent avoir commencé rapidement, un document datable de 1840, contenant les « Conditions pour les ouvrages à faire pour voûter le Torrent d'Yvorne » prévoyait que tous les ouvrages devaient être terminés pour le 30 mai 1840.

Source : « Yvorne, une terre et son histoire », étude universitaire réalisée par M<sup>me</sup> Clémence Thévenaz-Modestin.

## VIE ÉCONOMIQUE

### LA VIE BROCANTE

Située au Pré de l'Oie, au bord de la route cantonale en face de Versvey, La VIE est une association dont le but est l'aide aux familles, en leur apportant une aide concrète, notamment pour subvenir aux besoins de leurs enfants et assister des établissements de formation par l'octroi de bourses en faveur des jeunes désirant bénéficier d'un bon enseignement.



Comment ?

L'association récupère vos meubles et objets qui vous sont devenus inutiles, mais non inutilisables. Ceux-ci sont ensuite exposés et revendus à bas prix pour donner aux objets une vie nouvelle.

La VIE se déplace à votre domicile et facilite ainsi le débarras.

Avec la VIE, chacun peut se meubler avantageusement tout en aidant concrètement des familles dans le besoin.

Heures d'ouverture :

Mardi-vendredi	13h30-18h30
Samedi	10h00-19h00
Lundi	Fermé

Téléphone : 024 466 71 24.

Responsable : M<sup>me</sup> Monique Jolissaint.

### OÙ EST-CE DONC ?



Réponse à adresser à la commune.  
A gagner : 3 bouteilles de vin de la commune.

**Réponse du N° 2 :** La photo montrait le sommet du Signal de Soi, au-dessus de Champéry.

# AGENDA

**28 novembre 2009**

**Journée d'offrande** de la Paroisse réformée, dès 10 h cantine des Glariers à Aigle: choucroute garnie ou spaghettis, meringues ou choix de pâtisseries Tombola, atelier pour les enfants, stands de couronnes de l'Avent et décorations de Noël, livre d'occasion et brocante

**29 novembre 2009**

**Feu de l'Avent**, 17h30 devant l'église d'Yvorne, cortège aux flambeaux, moment de prière et de chant, collation servie autour du feu

**1<sup>er</sup> décembre 2009**

**Inauguration du sapin de Noël**, 18h30 sur la place du Torrent. Soupe populaire, décorations faites par les enfants de l'école d'Yvorne

**2 au 22 décembre 2009**

**Fenêtres de l'Avent**. Chaque soir une nouvelle fenêtre s'illumine dans toute la commune

**9 décembre 2009**

**Ramassage papier-carton**

**16 décembre 2009**

**Ramassage objets encombrants**

**17 décembre 2009**

**Noël des Aînés**, salle de la Couronne

**23 décembre 2009**

**Apéritif du Cartel**, 18h30, place du Torrent

**Noël de Versvey** à Versvey

**24 décembre 2009**

**Noël Ensemble** au Buffet de la Gare d'Aigle dès 18h30. Ouvert à tous

**Culte de Longue Veille**

à 23h Eglise du Cloître à Aigle

**25 décembre 2009**

**Culte de Noël** à 10h15 à Yvorne

**1<sup>er</sup> janvier 2010**

**Accueil de la Jeunesse à Versvey**

Amis de Versvey

**1<sup>er</sup> et 2 janvier 2010**

**Tournée tambours de la Jeunesse**

**9, 16, 23 et 30 janvier 2010**

**Sorties OJ** Ski-Club

**17 janvier 2010**

**Sorties Raquettes** Ski-Club

**30 janvier 2010**

**Descente aux flambeaux et raclette**

Ski-Club

**5-6 février 2010**

**Spectacles des Compagnons du Coteau**

**5 février 2010**

**Assemblées générales**

Abbaye des Mousquetaires et Abbaye de l'Union

**12-13 février 2010**

**Spectacles des Compagnons du Coteau**

**20 février 2010**

**Match aux cartes** - Bouchon d'Or

**24 février 2010**

**Assemblée générale** - Amis de Versvey

**13-14 mars 2010**

**Sortie d'hiver à Zinal** - Amis de Versvey

**Sortie Ski-Club**

**21 mars 2010**

**Fête paroissiale** - 10h15 à l'église

11h30 à la Couronne

**Ouverture ski-lift de Luan:**

19-24.12.09 - 26-31.12.09 - 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23, 24, 30, 31.1.10 - 6-14.2.10 - 20, 21, 27, 28.2.10

# VENDANGES 2009



Un millésime 2009 béni par Jean Rosset. Des conditions exceptionnelles qui ont fait grimper des chasselas à 80 degrés Oechsle de moyenne et des pinots noirs à 100 degrés.



Nous vous rappelons que le hall du bâtiment communal est à disposition des artistes vuarnégens désireux d'exposer leurs œuvres. Renseignements auprès du Greffe (tél. 024 466 25 22).

Les toiles de M. Jean Amiguet sont encore visibles jusqu'à fin novembre (ou sur le site [www.jeanamiguet.com](http://www.jeanamiguet.com)).

Dès début décembre, Jean-Michel Perret y exposera ses toiles acryliques.

Pour un aperçu direct: [www.perretjm.ch](http://www.perretjm.ch)

## MOTS CROISÉS N° 2

© J.-M. Perret

### HORIZONTALEMENT

- Lieu-dit à l'ouest du village
- Lieu-dit vers le terrain de foot
- Hameau du village
- Ecorça - Provient
- Champion - A rapport à la peau
- Verse un verre  
Sport prisé à Yvorne
- Impie ou vin
- Fin de verbe  
Faire chanter les oiseaux
- Désert - Département français
- Lieu-dit au sud du village

### VERTICALEMENT

- Grande équipe de foot  
Examiner tactilement
- Succulentes dans la soupe  
Dieu de la guerre
- De la famille de Cain - Note  
En avant
- Mûriers ou figuiers
- Actionnés  
Pour élire ou reposer
- Rampent dans les vignes  
S'esclaffe
- Théologien musulman  
Economiste français
- Qui tombe bien - Propre
- Cité légendaire bretonne  
Tombera les flocons
- Crier aux bois - Etage au sol

### SOLUTION DU N° 1

V	U	A	R	G	N	E	R	A	N
E	S	T		R	E	T	A	M	E
N	E	R	V	U	R	E		I	E
D		I		E	V	I	D	E	S
A	B	A	T		A	G	E	N	
N	O	U	E		U	N		S	A
G	S		T	A	X	E	R		R
E	S	S	A	I		N	A	S	A
N	E	N		A	T	T	I	S	
T	R	O	T	T	A		E	R	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										